

Série de rapports économiques 2018

**L'AVENIR DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL
DU CANADA : UNE PERSPECTIVE MONDIALE**



ACPP

LES PRODUCTEURS DE PÉTROLE
ET DE GAZ NATUREL DU CANADA



Vision de l'ACPP pour l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière du Canada

Depuis plus de 150 ans, l'industrie pétrolière et gazière du Canada fournit une énergie fiable et abordable à tous les Canadiens, offrant à notre pays de meilleures perspectives d'avenir. Que ce soit en stimulant la croissance économique ou en mettant en œuvre des projets énergétiques bénéficiant à l'ensemble du Canada, notre industrie énergétique fait partie intégrante de l'essence même de notre pays, au même titre que la feuille d'érable.

L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) représente une industrie énergétique qui est tournée vers l'avenir – et qui valorise les pratiques axées sur le développement durable et les procédés à faibles émissions de carbone. Dans un monde en pleine croissance au sein duquel de nombreuses économies émergentes ont besoin de divers produits énergétiques, nous voulons créer une vision de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel qui reconnaît le rôle de premier plan que vont jouer nos ressources dans le bouquet énergétique mondial.

Le Canada est devenu un chef de file en tant qu'un des producteurs de pétrole et de gaz naturel les plus responsables au monde. Il incombe à tous les Canadiens de veiller à ce que nous demeurions un fournisseur d'énergie de choix pour l'ensemble de la planète.

Notre vision commune de l'avenir doit être globale – une perspective planétaire à long terme qui inclut l'accès aux marchés mondiaux, une réglementation efficace, des engagements en matière d'innovation, un leadership mondial sur le plan climatique, et un cadre fiscal fiable et dynamique.

Nous avons besoin d'une collaboration entre les membres de l'industrie et tous les paliers de gouvernement afin de redéfinir les règles du jeu et de rétablir la compétitivité de notre pays au profit de tous les Canadiens, et non seulement de l'industrie du pétrole et du gaz naturel. Nous pouvons satisfaire à la demande mondiale d'énergie mais, pour ce faire, nous devons travailler tous ensemble à l'élaboration d'un plan ambitieux.

Ensemble, nous pouvons fournir au reste du monde l'énergie de demain.

Cordialement,

Tim McMillan

Président et chef de la direction
Association canadienne des producteurs pétroliers





Bouquet énergétique futur et rôle du pétrole et du gaz naturel	2
Leadership sur le plan climatique	4
Innovation	6
Accès aux marchés : évolution des marchés internationaux du pétrole et du gaz naturel et débouchés	8
Avantages du pétrole et du gaz naturel pour les Canadiens	10
Les collectivités autochtones et l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel	12
Compétitivité	14
Conclusion : fournir au reste du monde l'énergie de demain	16



BOUQUET ÉNERGÉTIQUE FUTUR ET RÔLE DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL

L'industrie du pétrole et du gaz naturel va jouer un rôle de premier plan pour l'avenir énergétique de notre planète. On prévoit que la demande mondiale continuera à augmenter et, malgré l'avènement des énergies renouvelables, le pétrole et le gaz naturel devraient demeurer les ressources les plus importantes du bouquet énergétique mondial pendant encore de nombreuses années.

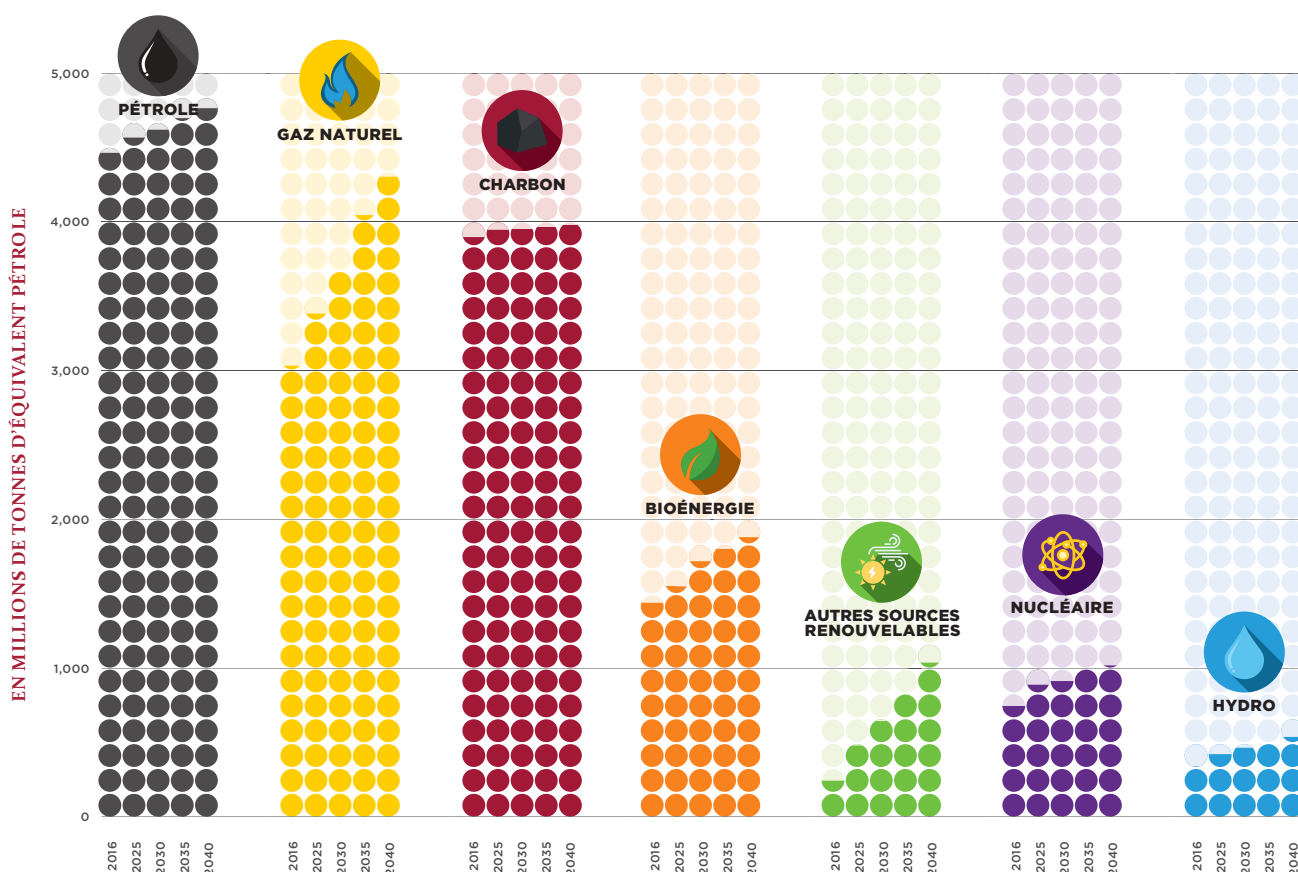
On estime que la population mondiale atteindra 9,8 milliards de personnes d'ici 2050 – elle était de 7,6 milliards en 2016¹. Cette augmentation, qui sera marquée par une progression de la classe moyenne, devrait faire augmenter la demande mondiale d'énergie de 30 % d'ici 2040². À ce moment-là, toutes les formes d'énergie seront nécessaires – nucléaire, hydroélectricité et sources renouvelables comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la bioénergie. Selon le nouveau scénario stratégique (NPS, New Policies Scenario) décrit dans son rapport intitulé World Energy Outlook 2017, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la demande de pétrole et de gaz naturel continuera également à croître, en raison de l'augmentation de la population dans les zones urbaines et industrialisées.

Le NPS tient compte des engagements pris, des plans élaborés et de la promesse faite par les pays signataires de l'Accord de Paris sur le climat de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES)³. Il prend également en compte la façon dont le monde répond à l'augmentation de sa consommation d'énergie. Même dans le cadre du scénario de développement durable de l'AIE, le Canada continuera à viser la réduction de ses émissions.

Selon l'AIE, le recours aux énergies renouvelables (éolienne, solaire et autres) va s'intensifier fortement par rapport à ce qu'on observe aujourd'hui. L'énergie hydroélectrique va progresser de 52 %, l'énergie nucléaire, de plus de

Croissance au sein des sources d'énergies mondiales 2016-2040

Source : Scénario « Nouvelles politiques », Perspectives énergétiques mondiales, 2017, AIE



40 % et la bioénergie (par exemple, les biocombustibles), de 33 %. L'Agence prévoit en outre que la consommation de pétrole mondiale passera à environ 105 millions de barils par jour (bpj) d'ici 2040.

Dans l'ensemble, l'AIE prévoit que la demande d'énergies renouvelables, d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire va augmenter et représenter environ 25 % du bouquet énergétique total, contre 20 % aujourd'hui. D'ici 2040, la production d'électricité ne générera pratiquement plus de carbone, et sera majoritairement imputable à des sources renouvelables. L'efficacité énergétique est par ailleurs essentielle, et devrait réduire la demande de moitié – elle passerait de 60 % à 30 %.

Même si la contribution des sources renouvelables augmente, le pétrole et le gaz naturel continuent à représenter le plus fort pourcentage du bouquet énergétique total. Ils représenteront 52 % de la demande totale d'énergie – le pétrole va progresser de 12 % d'ici 2040, en raison de l'augmentation du niveau de vie et de l'industrialisation au sein des économies émergentes. Même si l'on prévoit que les véhicules électriques seront de plus en plus populaires, la consommation de pétrole continuera à augmenter en raison de la demande de la part d'industries comme l'aviation, le transport et les produits pétrochimiques.

Étant donné que la planète a constamment besoin de grandes quantités de pétrole et de gaz naturel, il est possible de faire de l'énergie canadienne une source de choix pour le reste du monde au cours des années à venir, et d'offrir le baril le plus « durable » au prix le plus bas. Le Canada possède la troisième réserve de pétrole au monde en importance et occupe le cinquième rang mondial pour la production de gaz naturel. On prévoit que d'ici 2030, la production de pétrole canadien va atteindre 5,1 millions de bpj – elle était de 3,9 millions de bpj en 2016⁴.

En termes de demande mondiale, la planète veut du pétrole et du gaz naturel canadiens. Le Canada occupe le premier rang mondial dans le classement des fournisseurs d'énergie de choix parmi 32 pays⁵, en raison de ses engagements en matière de protection de l'environnement, de sa réglementation et de son respect de l'éthique en matière de production.

Il est important de reconnaître le rôle que vont jouer à l'avenir le pétrole et le gaz naturel canadiens. Alors que les autres producteurs d'énergie de la planète ont du mal à évoluer vers des pratiques plus viables sur le plan environnemental, le Canada affiche déjà son statut de fournisseur d'énergie responsable à l'échelle mondiale.



Sur 11 pays producteurs, le Canada est celui que le reste de la planète préfère pour ses importations de pétrole et de gaz naturel.



LEADERSHIP SUR LE PLAN CLIMATIQUE

La lutte contre les changements climatiques n'est pas seulement l'affaire d'une seule industrie. Elle n'est pas non plus l'affaire d'une seule personne, d'une seule province ou d'un seul pays – il est donc difficile pour les gouvernements de trouver le juste équilibre entre la gérance environnementale, la prospérité économique et la sécurité énergétique dans notre pays.

En 2014, le Canada a généré 2 % des GES rejetés à l'échelle de la planète, tandis que les États-Unis en ont généré 14 % – ils occupent d'ailleurs le deuxième rang mondial à ce chapitre.

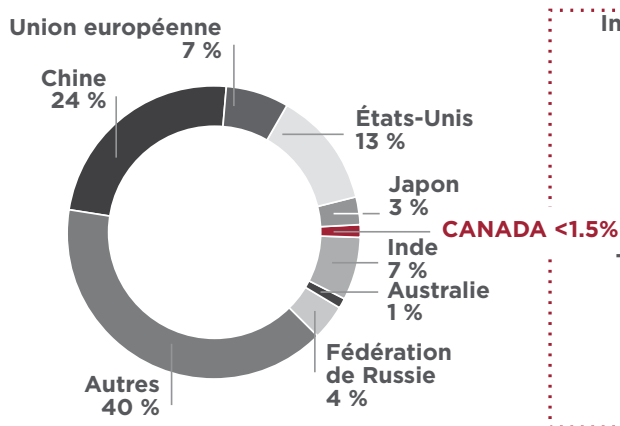
L'industrie énergétique canadienne peut prospérer dans un monde à faible teneur en carbone, en réduisant ses émissions de GES grâce à l'élaboration de technologies propres et peu coûteuses. Mais afin d'y parvenir, elle a besoin de l'aide des gouvernements et des Canadiens pour relever les nouveaux défis en matière d'innovation. Si nous voulons que notre pays connaisse le succès, nous devons travailler ensemble à l'élaboration de politiques concurrentielles et améliorer l'accès aux marchés internationaux.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de pratiques durables – il a adopté certains des règlements les plus stricts au monde visant les émissions de carbone⁶. Contrairement à d'autres pays et à des juridictions concurrentes, le Canada a augmenté le prix du carbone afin d'atteindre ses engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques – il vise une réduction de 30 % de ses émissions d'ici 2030.

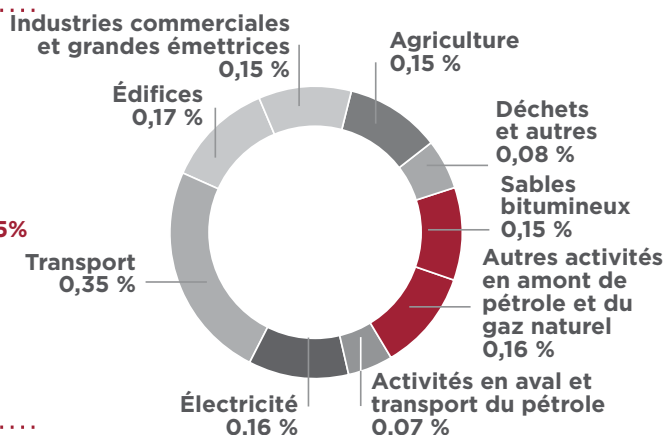
Émissions de GES dans un contexte global

Source : Environnement et Changement climatique Canada, 2018 et World Resources Institute, 2017

ÉMISSIONS MONDIALES - 2014



ÉMISSIONS CANADIENNES - 2016 (Pourcentage des émissions globales)



Les pratiques durables de notre pays en matière de production d'énergie comptent parmi les plus audacieuses au monde. Plusieurs provinces ont déjà établi leur propre prix pour le carbone ou élaboré un plan d'action sur les changements climatiques, à l'appui du passage du prix du carbone à 50 \$ par tonne à l'échelle nationale d'ici 2022.

En plus des règlements stricts en vigueur au Canada, les membres de l'industrie prennent des mesures proactives de réduction de leurs émissions de GES et encouragent l'exploitation responsable des ressources. Malheureusement, l'augmentation des coûts fait fuir les investisseurs vers d'autres pays et compromet une exploitation future, tout en causant une augmentation potentielle des fuites de carbone à l'échelle mondiale.

On dit qu'il y a fuite de carbone lorsque les politiques de réduction des émissions d'un pays font augmenter la production dans un autre pays où la réglementation est moins stricte. Effet net : les émissions de carbone ne diminuent pas et, dans le pire des cas, augmentent en raison de la réglementation moins stricte en vigueur dans les autres pays.

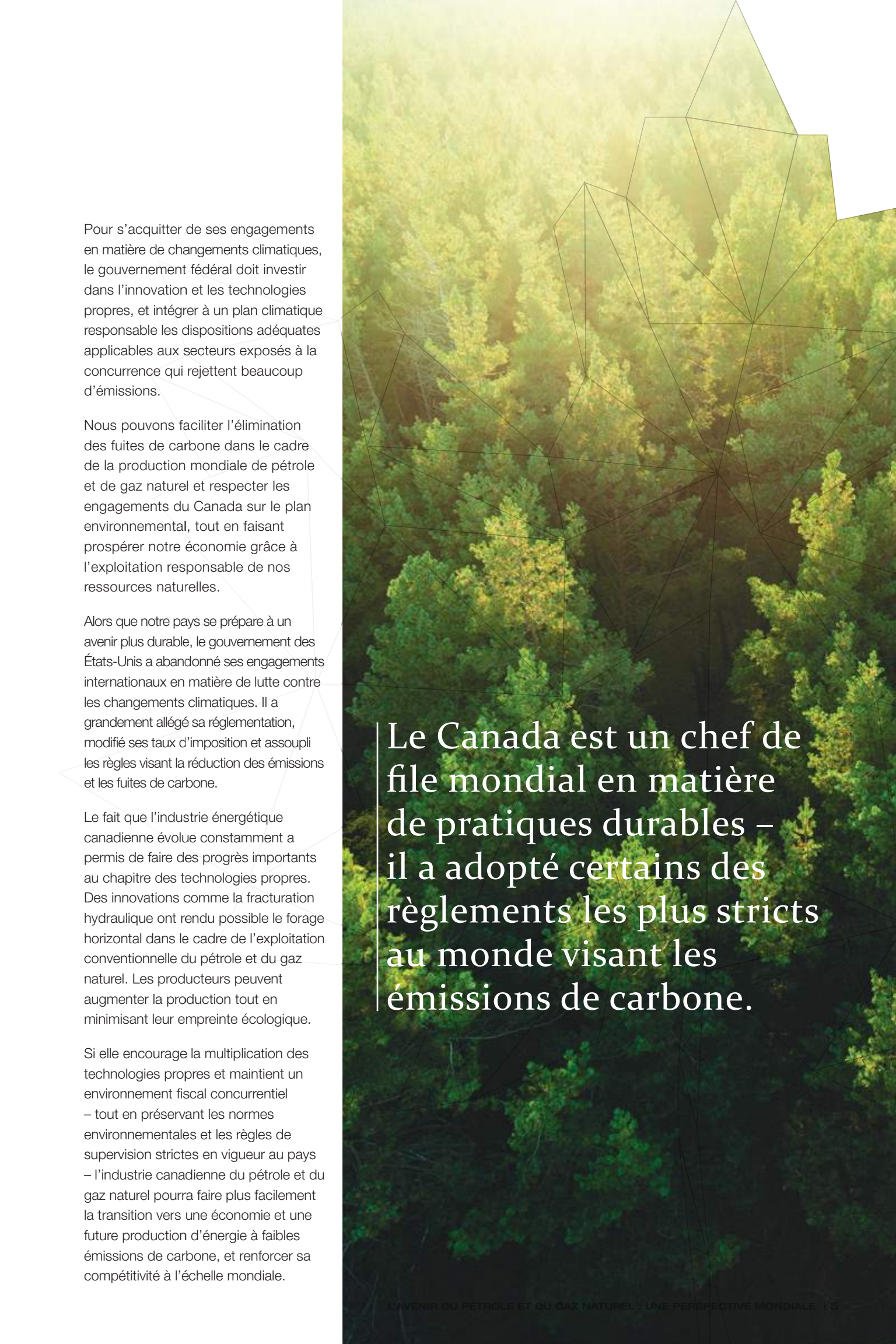
Pour s'acquitter de ses engagements en matière de changements climatiques, le gouvernement fédéral doit investir dans l'innovation et les technologies propres, et intégrer à un plan climatique responsable les dispositions adéquates applicables aux secteurs exposés à la concurrence qui rejettent beaucoup d'émissions.

Nous pouvons faciliter l'élimination des fuites de carbone dans le cadre de la production mondiale de pétrole et de gaz naturel et respecter les engagements du Canada sur le plan environnemental, tout en faisant prospérer notre économie grâce à l'exploitation responsable de nos ressources naturelles.

Alors que notre pays se prépare à un avenir plus durable, le gouvernement des États-Unis a abandonné ses engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques. Il a grandement allégé sa réglementation, modifié ses taux d'imposition et assoupli les règles visant la réduction des émissions et les fuites de carbone.

Le fait que l'industrie énergétique canadienne évolue constamment a permis de faire des progrès importants au chapitre des technologies propres. Des innovations comme la fracturation hydraulique ont rendu possible le forage horizontal dans le cadre de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz naturel. Les producteurs peuvent augmenter la production tout en minimisant leur empreinte écologique.

Si elle encourage la multiplication des technologies propres et maintient un environnement fiscal concurrentiel – tout en préservant les normes environnementales et les règles de supervision strictes en vigueur au pays – l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel pourra faire plus facilement la transition vers une économie et une future production d'énergie à faibles émissions de carbone, et renforcer sa compétitivité à l'échelle mondiale.



Le Canada est un chef de file mondial en matière de pratiques durables – il a adopté certains des règlements les plus stricts au monde visant les émissions de carbone.



INNOVATION

Le parcours de l'industrie énergétique canadienne abonde d'histoires de création d'entreprises et d'innovation. Du forage du premier puits de pétrole commercial au pays, en Ontario il y a 160 ans, aux grandes avancées technologiques qu'a connues l'industrie, comme la fracturation hydraulique pour la production de gaz naturel et de pétrole de réservoir étanche, notre secteur a toujours cherché à évoluer et à réussir.



Les membres de l'industrie énergétique cherchent à devenir des chefs de file mondiaux de la performance environnementale grâce à l'innovation et au partage de leurs progrès technologiques dans le monde entier. L'exploitation responsable de l'énergie, axée sur la technologie, est essentielle – non seulement pour l'avenir de notre secteur, mais aussi pour celui de l'économie canadienne. En appuyant et en facilitant l'élaboration et l'adoption de technologies à haute efficacité afin de réduire les impacts environnementaux, nous pourrions continuer à attirer les investisseurs, à créer des emplois, à diversifier l'économie et à promouvoir la croissance de l'industrie du pétrole et du gaz naturel tout en respectant l'environnement.

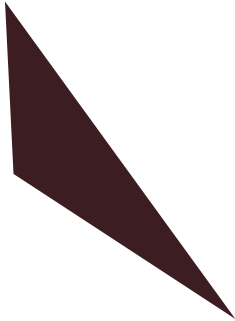
Les producteurs canadiens souhaitent désormais améliorer leur performance environnementale en faisant de l'innovation une priorité, tout en réduisant les coûts grâce à des technologies propres et à des pratiques exemplaires.

Au chapitre de nos technologies les plus innovatrices, on compte le forage horizontal et la fracturation hydraulique, qui permettent d'exploiter les vastes ressources de gaz de schiste que renferme l'Amérique du Nord, ou le captage et le stockage du carbone (CSC). Le premier projet commercial de CSC du pays a débuté en 2015. Depuis, il a stocké en toute sécurité en sous-sol deux millions de tonnes de dioxyde de carbone captées auprès d'importants émetteurs industriels.

Le succès commercial de l'exploitation des sables bitumineux est directement lié à l'innovation, qui a débuté il y a plus de 50 ans. Le passage des roues à godets aux camions et aux pelleteuses dans les années 1990 a fortement amélioré la capacité et la rentabilité des opérations d'extraction des sables bitumineux.

Le forage sur plateforme a changé la façon dont l'industrie cible la production conventionnelle de gaz de schiste. Les exploitants peuvent forer plusieurs puits horizontaux à partir d'une même plateforme – ce qui réduit le temps de forage et l'empreinte globale de l'opération. Cette technologie a été optimisée et appliquée aux activités d'extraction des sables bitumineux in situ, afin de réduire leur empreinte écologique, d'optimiser la récupération des ressources et de réduire les coûts.

L'industrie a peaufiné et accéléré ces initiatives grâce à la collaboration. En 1993, l'industrie énergétique a travaillé avec le gouvernement afin de créer le National Oil Sands Task Force (NOSTF). Ce groupe de travail avait pour objectif d'appuyer l'innovation grâce à l'instauration du cadre financier approprié, d'encourager les investissements et de générer des avantages substantiels pour les Canadiens. Même s'il a été dissous depuis, le NOSTF illustre parfaitement le succès de la collaboration entre l'industrie et le gouvernement, et il a permis à l'industrie des sables bitumineux de devenir la troisième source d'approvisionnement mondiale en importance entre 2005 et 2014.



L'industrie énergétique maintient son engagement en matière de collaboration, en travaillant avec d'autres groupes comme la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA, Alliance canadienne pour l'innovation dans l'industrie des sables bitumineux), le Clean Resource Innovation Network (CRIN, Réseau sur l'innovation en matière de ressources propres), la Petroleum Technology Alliance Canada (PTAC, Alliance canadienne pour les technologies appliquées au pétrole) et le Petroleum Technology Research Centre (PTRC, Centre de recherche sur les technologies appliquées au pétrole).

Depuis la création de la COSIA, en 2012, ses membres producteurs de sables bitumineux ont investi près de 1,33 milliard de dollars pour développer 936 technologies distinctes visant à améliorer la gestion des résidus et à réduire l'empreinte sur l'air, les sols et l'eau. Actuellement, 185 projets sont en cours et produisent des résultats, et l'on élabore constamment de nouvelles technologies.

L'alliance canadienne pour l'innovation dans le secteur des sables bitumineux

Source: COSIA, 2017

ONT PARTAGÉ **QUI ONT COÛTÉ**

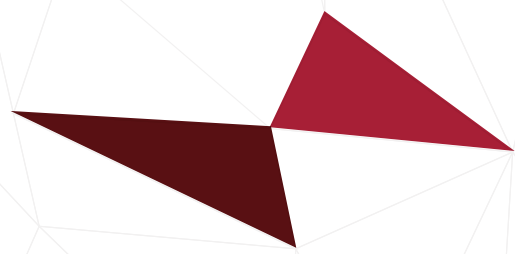
UNE ALLIANCE DE PRODUCTEURS **936 TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS** **PRÈS DE 1,33 MILLIARD DE DOLLARS**



Les membres de l'industrie du pétrole et du gaz naturel vise à s'améliorer sur tous les plans. Les progrès en matière de séquestration du carbone grâce à la CSC, d'injection d'hydrocarbures en vue d'améliorer le taux de récupération, et de réduction des émissions de méthane grâce à des mesures préliminaires prises par l'industrie nous permettent d'améliorer grandement nos pratiques d'affaires.



L'industrie énergétique de notre pays travaille constamment à trouver des solutions pour accélérer l'amélioration de sa performance environnementale et renforcer ses normes, réduire ses coûts d'exploitation et s'acquitter des engagements du Canada en matière de changements climatiques, ou d'aller au-delà de ces engagements. Nous pouvons garantir l'avenir du développement énergétique.





ACCÈS AUX MARCHÉS : ÉVOLUTION DES MARCHÉS INTERNATIONAUX DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL ET DÉBOUCHÉS

L'industrie énergétique du Canada a la possibilité d'approvisionner le reste du monde en pétrole et en gaz naturel produits selon des pratiques durables, mais avant d'envisager d'exporter à l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous devons trouver un moyen d'acheminer nos ressources jusqu'aux côtes. Nous pouvons être concurrentiels à l'échelle internationale, mais si nous n'avons pas accès aux marchés émergents (comme la Chine et l'Inde), il sera difficile de maintenir notre compétitivité à long terme.

Il existe néanmoins des solutions à nos problèmes d'accès aux marchés. Pour approvisionner les autres pays qui ont le plus besoin de nos ressources et assurer notre propre avenir énergétique, nous devons développer davantage notre infrastructure de transport.

Bien que le Canada se classe au cinquième rang mondial pour sa production de gaz naturel et, même si nos ressources sont abondantes, notre production est en baisse depuis 2007. L'accès aux marchés du gaz naturel de l'Ouest canadien est entravé par des retards dans la mise en œuvre de projets d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL), et par la forte concurrence de la part d'un nombre croissant de producteurs américains de gaz de schiste pour les mêmes marchés traditionnels.

En 2017, la compagnie malaysienne PETRONAS a annulé son projet d'investissement dans le GNL de la région Pacifique Nord-Ouest, invoquant un marché défavorable. Elle se heurtait à l'opposition constante des organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) et de certaines collectivités autochtones de Colombie-Britannique. S'il s'était concrétisé, ce projet de 36 milliards de dollars aurait été le plus important projet d'investissement privé de l'histoire du Canada.

À un moment donné, plus de 20 projets d'exportation de GNL étaient proposés en Colombie-Britannique. À ce jour, seul un projet de faible envergure – Woodfibre LNG – a vu le jour.

Si nous voulons exploiter pleinement nos ressources en gaz naturel, nous devons diversifier notre clientèle et chercher de nouveaux marchés.

L'accès aux marchés crée une opportunité de valeur ajoutée. La demande mondiale d'éthylène, de propylène, de méthanol et d'autres dérivés du gaz naturel est appelée à augmenter. Des gisements comme les formations de Montney et de Duvernay, dans l'Ouest canadien, sont riches en éthane et en propane et prêts à être exploités.

Malheureusement, en raison des progrès technologiques en matière de fracturation, les États-Unis ont exploité leurs propres ressources en gaz de schiste plus rapidement, et sont donc devenus un des principaux concurrents du Canada sur le marché du gaz naturel. Ainsi, plusieurs projets pétrochimiques ont été annoncés aux États-Unis; ils en sont à divers stades de développement ou d'exploitation. Ces projets sont appuyés par des incitatifs financiers visant à améliorer la situation économique et à attirer les investisseurs.

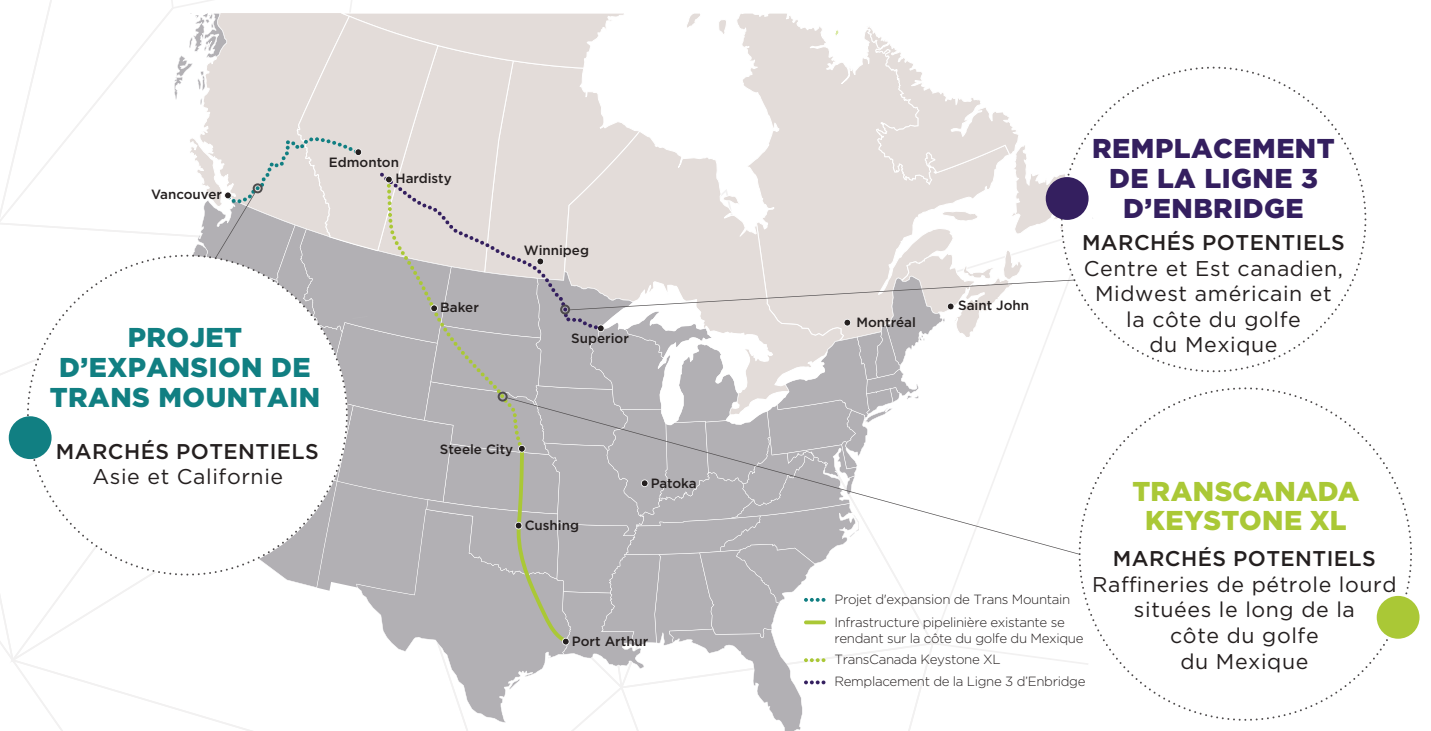
Les producteurs canadiens de pétrole ont eux aussi leur lot de revers. À l'heure actuelle, notre réseau de pipelines, capable de transporter quatre millions de bpi, fonctionne presque à pleine capacité, et va voir les contraintes s'intensifier d'ici 2030, année où la production de pétrole canadien devrait atteindre 5,4 millions de bpi⁷.

Ces dernières années, on a proposé plusieurs nouveaux grands projets de pipelines pour acheminer le pétrole de l'Ouest canadien vers les marchés américains, ainsi que vers les côtes Est et Ouest du pays afin de le raffiner sur place, puis de l'exporter à l'aide de navires pétroliers. L'incertitude réglementaire et un environnement difficile pour les investisseurs au Canada ont provoqué le report ou l'annulation de certains projets.

À ce jour, trois projets ont reçu l'approbation réglementaire du gouvernement canadien : le remplacement du pipeline de la Ligne 3 d'Enbridge, le prolongement du pipeline Trans Mountain de Kinder Morgan et le pipeline Keystone XL de TransCanada. Malgré ces trois approbations – accordées au terme d'un examen réglementaire rigoureux – l'opposition des ONGE et de certaines collectivités continue à retarder la mise en œuvre de ces projets.

Projets de pipelines proposés au Canada et aux États-Unis

Source : ACPP, 2017



Deux grands projets de pipeline ont déjà été annulés – Énergie Est, projet de 15,7 milliards de dollars de TransCanada, et Northern Gateway, projet de 7,9 milliards d'Enbridge.

À ces défis s'ajoute l'incapacité du Canada à mettre en œuvre rapidement un projet de GNL de grande envergure.

Étant donné que nous avons de la difficulté à construire des pipelines, le Canada continue à importer des États-Unis, d'Afrique et du Moyen-Orient 600 000 bpj destinés à l'Ontario, au Québec et au Canada atlantique. Par ailleurs, 2,4 milliards de pieds cubes de gaz naturel sont importés chaque jour dans l'Est du Canada.

Autre défi que doit gérer l'industrie : la Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers proposée par le gouvernement canadien, qui vise à interdire aux pétroliers l'accès à la côte nord de la Colombie-Britannique. En plus de limiter le trafic maritime, cela empêcherait l'expédition du condensat provenant de l'Ouest canadien – hydrocarbure léger unique, aux propriétés très différentes de celles du pétrole lourd.

Le transport ferroviaire demeure la seule alternative pour acheminer le pétrole à l'échelle de l'Amérique du Nord vers des régions qui n'ont pas accès aux pipelines ou doivent gérer des contraintes liées aux pipelines existants. Même si le rail constitue une solution, les coûts du transport ferroviaire sont beaucoup plus élevés.

L'Alberta, province canadienne qui produit le plus d'énergie, pourrait être concurrentielle, mais elle se heurte à des défis de taille pour attirer les investissements à valeur ajoutée, en raison des incitatifs offerts par ses concurrents, notamment les États américains.

Si elle ne peut accéder à de nouveaux marchés, l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel en souffrira. À l'heure actuelle, la différence entre les tarifs de référence West Texas Intermediate et Western Canadian Select est importante – elle est à son plus haut niveau depuis quatre ans – et l'écart continue à se creuser. Nos abondantes ressources naturelles vont demeurer inexploitées; cela signifie que notre économie aura du mal à croître, ce qui nuira à la prospérité et à la qualité de vie des Canadiens.



AVANTAGES DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL POUR LES CANADIENS

Une industrie du pétrole et du gaz naturel en santé profite à tous les Canadiens. Elle stimule notre PIB et contribue aux coûts de fourniture de biens et de services aux collectivités de l'ensemble du pays. Il est possible d'améliorer considérablement ces avantages, ainsi que la qualité de vie des Canadiens, si nos gouvernements mettent en œuvre des politiques concurrentielles afin d'attirer plus d'investissements.

De nombreux Canadiens ne connaissent pas l'incidence de l'industrie énergétique de notre pays sur leur vie quotidienne. La contribution de l'industrie aux recettes gouvernementales permet de financer des programmes sociaux et d'encourager l'implication communautaire d'un océan à l'autre. Il faut que notre industrie énergétique soit dynamique si nous souhaitons garantir la prospérité future de notre pays.

Les investissements génèrent des activités, qui créent à leur tour des emplois et stimulent la croissance économique dans tout le pays et à tous les paliers de gouvernement/d'administration. Avec des investissements annuels de plus de 40 milliards de dollars, l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel est le principal investisseur privé du pays – devant l'industrie automobile en Ontario, l'aérospatiale au Québec et l'industrie forestière en Colombie-Britannique.

En tout, en 2015, près de 7,4 milliards de dollars ont été versés au gouvernement fédéral et 11,4 milliards, aux gouvernements provinciaux et aux administrations municipales. Il s'agit des impôts fédéral et provinciaux sur le revenu des sociétés, des revenus générés par les ressources naturelles, des impôts sur le revenu des particuliers et des taxes municipales et scolaires.

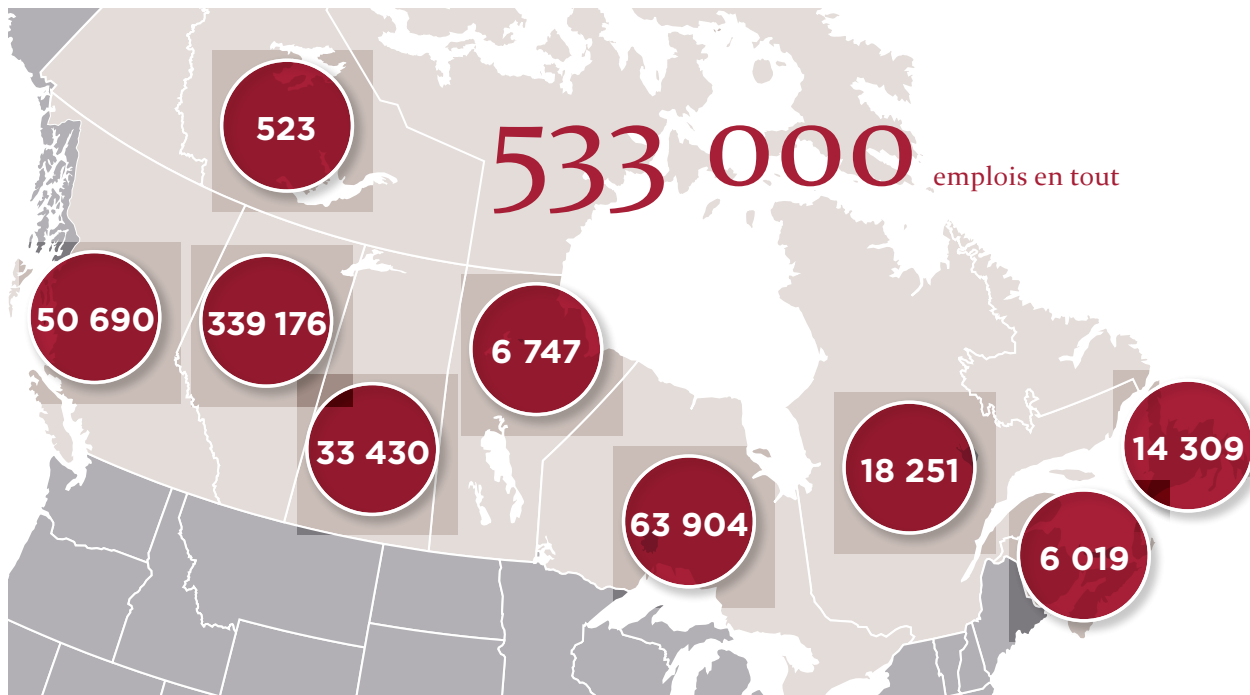
Les investissements génèrent une activité économique. L'importance de la contribution de l'industrie du pétrole et du gaz naturel à notre PIB total est évidente – cette contribution mesure la quantité totale de biens et de services produits sur une période donnée. En 2015, l'industrie énergétique a injecté plus de 160 milliards de dollars dans le PIB de façon directe, indirecte ou induite, ce qui représentait environ 8 % du PIB total du Canada⁸. En fait, sa contribution à l'évolution du PIB réel (qu'on rajuste pour éliminer les effets des changements de prix) entre août 2012 et août 2017 a placé l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel au deuxième rang, juste après le secteur immobilier⁹.

Les investissements dans l'énergie ne se contentent pas de stimuler la croissance économique et de générer une prospérité pancanadienne; ils ont permis la création de plus de 640 000 emplois directs et indirects dans tout le pays en 2015¹⁰ et de 533 000 emplois en 2017. La majeure partie de ces emplois ont été créés en Alberta, mais l'Ontario a occupé la deuxième place pour la concentration d'emplois, démontrant que l'industrie du pétrole et du gaz naturel compte sur



Nombre d'emplois à l'échelle du Canada en 2017 (directs et indirects)

Source : Prism Economics & Analysis et Statistique Canada, 2017



d'autres industries canadiennes pour mettre en œuvre et exploiter des projets énergétiques, et les aide dans cette voie.

D'un point de vue socio-économique, la forte croissance de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel a permis de réduire les inégalités salariales dans certaines provinces. Les travailleurs de

l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador ont vu leur salaire augmenter plus rapidement grâce à la croissance économique, même s'ils ne travaillaient pas pour l'industrie énergétique. Par ailleurs, les résidents de la Saskatchewan et de l'Alberta ayant fait des études secondaires ont vu leur salaire augmenter plus rapidement que celui des travailleurs diplômés

d'université, ce qui a réduit les inégalités salariales¹¹.

Grâce à des consultations efficaces, à la coopération et à des politiques plus concurrentielles, les Canadiens pourraient continuer à tirer des avantages des vastes ressources naturelles du pays pendant des années, et même voir ces avantages se multiplier.



Il faut que notre industrie énergétique soit dynamique si nous souhaitons garantir la prospérité future de notre pays.



LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES ET L'INDUSTRIE CANADIENNE DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL

Pour connaître le succès, le Canada doit avoir une vision plus large de l'avenir, notamment de la précieuse contribution de ses peuples autochtones, comprenant Premières Nations, Métis et Inuits. L'industrie énergétique accorde la priorité à la consultation avec les Autochtones depuis des décennies, ce qui est important pour notre réussite future.

Aujourd'hui, nous avons la possibilité de transformer cette relation grâce aux travaux de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, et à l'engagement qu'a pris notre pays d'appliquer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel appuie les principes énoncés dans la DNUDPA et, en fait, elle a commencé à collaborer avec les Autochtones du pays avant la publication de la Déclaration. L'industrie énergétique a été une des premières industries à approuver sa mise en application¹², dans l'esprit de la Constitution canadienne et des lois du pays, parce que la DNUDPA renforce notre engagement à pratiquer un dialogue ouvert axé sur la collaboration. Nous sommes ravis à l'idée de pouvoir apporter des idées dans le cadre des futures discussions et d'y ajouter de la valeur.


L'industrie énergétique s'engage à communiquer et à travailler avec les Autochtones à propos d'enjeux importants, en essayant par exemple de mieux comprendre son rôle dans le cadre de la réconciliation. La contribution des Autochtones à l'économie canadienne est un aspect important du processus de réconciliation.

Le développement responsable de l'énergie peut favoriser l'autodétermination et la prospérité des Autochtones, au même titre qu'elle profite au reste du Canada. Notre industrie énergétique contribue depuis longtemps à l'économie du pays et cherche toujours de nouvelles possibilités d'impliquer les collectivités afin de générer des résultats mutuellement bénéfiques.

L'industrie du pétrole et du gaz naturel est un des principaux catalyseurs économiques des collectivités autochtones, et l'une des principales sources de débouchés économiques pour leurs membres. De 2013 à 2014, les entreprises de production des sables bitumineux ont fait affaire avec 327 entreprises autochtones pour un montant total de 4 milliards de dollars. À la suite du ralentissement économique, en 2015 et 2016, environ 3,3 milliards ont été investis dans 396 entreprises autochtones, dans 66 collectivités.

En 2011, les Autochtones représentaient environ 6 % de la main-d'œuvre de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel, contre 3,4 % de toutes les autres industries du pays¹³.

Le développement responsable de l'énergie peut favoriser l'autodétermination et la prospérité des Autochtones, au même titre qu'elle profite au reste du Canada.



L'industrie énergétique s'engage à communiquer et à travailler avec les Autochtones à propos d'enjeux importants, en essayant par exemple de mieux comprendre son rôle dans le cadre de la réconciliation.





COMPÉTITIVITÉ

Le Canada peut réaliser d'importants bénéfices économiques, si les gouvernements appuient notre industrie du pétrole et du gaz naturel à l'aide de politiques concurrentielles visant à attirer les investisseurs et à stimuler l'innovation. Le pays possède un des systèmes de réglementation les plus stricts au monde. Pour la prospérité de tous les Canadiens, nous devons rationaliser et clarifier ce système, éliminer les sources d'incertitude et redonner confiance aux investisseurs.

La concurrence pour les investissements sur les marchés mondiaux est féroce et, si le Canada veut que son industrie soit un joueur de premier plan sur la scène internationale, il doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs.

Même si les États-Unis demeurent le principal client du Canada, ils sont également devenus notre principal concurrent, car ils exportent de grandes quantités de pétrole et de gaz naturel vers les marchés émergents que vise le Canada. L'augmentation de la production de gaz de schiste aux États-Unis les a conduits à moins dépendre des importations de gaz naturel canadien, et la réglementation américaine plus favorable a poussé moins d'investisseurs vers l'industrie énergétique du Canada.

Les importations canadiennes de gaz naturel américain ont augmenté depuis 2005, en particulier en provenance de sources proches des marchés du centre du Canada; de ce fait, les producteurs de l'Ouest canadien sont devenus moins concurrentiels. Les importations canadiennes de pétrole américain ont également augmenté, passant de 67 000 bpj en 2012 à 301 000 bpj en 2016 – cela a mis en évidence notre incapacité à transporter le pétrole de l'Ouest canadien à travers le pays.

L'industrie canadienne n'a pas le choix : elle doit reprendre le dessus aussi rapidement que les prix des matières premières augmentent. Selon la plupart des analystes, l'industrie va demeurer confrontée à des prix peu élevés, à un regain de volatilité et d'incertitude, et à une concurrence accrue pour l'accès aux marchés.

Les investissements dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel ont augmenté à l'échelle mondiale en 2017, mais ils n'ont pas été aussi importants au Canada. L'ACPP estime que les dépenses en immobilisations ont totalisé 45 milliards de dollars en 2017 – c'est une baisse de 46 % par rapport aux 81 milliards dépensés en 2014. Pendant la même période, les dépenses en immobilisations aux États-Unis ont augmenté de près de 38 %, atteignant 120 milliards en 2017.

Dépenses en immobilisations au Canada

Source : Statistique Canada, 2017



Notre industrie tient à afficher une excellente performance environnementale, mais notre réglementation devient de plus en plus inefficace. Les défis liés aux politiques et aux règlements en vigueur au Canada créent un climat d'incertitude, et les coûts additionnels nuisent à notre capacité à attirer des capitaux et à demeurer concurrentiels.

Il existe près de 50 politiques et règlements qui sont actuellement à l'étude par les gouvernements fédéral et provinciaux pouvant miner la confiance des investisseurs.

La portée de ces changements et le rythme de leur mise en œuvre créent une incertitude pour les investisseurs, ainsi que des coûts aussi inutiles qu'inattendus et des retards au sein de l'industrie.

Il est important que notre réglementation soit solide et respectueuse de l'environnement, mais elle ne doit pas générer de coûts supplémentaires, de retards et de problèmes d'efficacité.

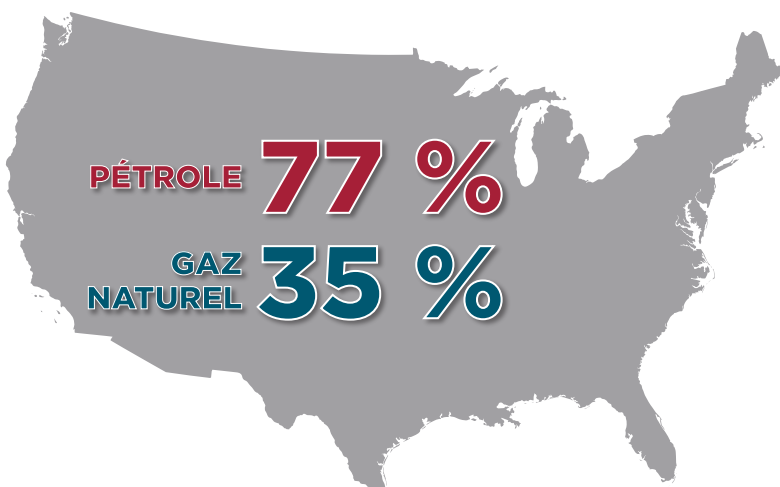
Faire concurrence à notre principal client

Source: ACP et ministère de l'Énergie des États-Unis

Ce qui a pris 150 ans au Canada pour l'accomplir, a pris 8 ans aux États-Unis.

ENTRE 2008 ET 2016, LES ÉTATS-UNIS ONT :

- Augmenté leur production de pétrole de 77 %.
- Augmenté leur production de gaz naturel de 35 %



Nous sommes assujettis à un des régimes réglementaires les plus stricts au monde¹⁴. Il est important que notre réglementation soit solide et respectueuse de l'environnement, mais elle ne doit pas générer de coûts supplémentaires, de retards et de problèmes d'efficacité. De leur côté, les États-Unis simplifient radicalement leur réglementation et réduisent les coûts qui y sont associés, et éliminent toutes les formalités administratives inutiles.

Pour garantir que les producteurs canadiens continueront d'attirer les investisseurs, nous devons trouver l'équilibre entre nos objectifs sociaux et nos objectifs écologiques, grâce à des politiques réfléchies qui offrent un degré de prévisibilité et évitent tout fardeau inutile.

Un cadre réglementaire modernisé et simplifié pourrait améliorer la performance environnementale, générer des consultations plus constructives et remédier au climat d'incertitude – ce qui améliorerait la compétitivité de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel.

Notre industrie n'est pas subventionnée par le gouvernement. Les revenus imposables sont calculés selon les pratiques comptables et les principes commerciaux courants et, en général, l'industrie du pétrole et du gaz naturel ne bénéficie pas d'un traitement fiscal spécial¹⁵. Toutes les entreprises canadiennes déduisent leurs dépenses en immobilisations conformément aux principes comptables globaux. Les abattements de capital, tel que les définit la Loi de l'impôt sur le revenu, permettent d'appuyer les activités d'exploration et reconnaissent les défis propres à l'industrie énergétique, mais ne sont pas des subventions.

Au Canada, les entreprises productrices de pétrole et de gaz naturel sont imposées au même taux que les autres industries¹⁶ et, en fait, ont un taux marginal d'imposition réel supérieur aux autres¹⁷. En plus de l'impôt sur le revenu des sociétés fédéral et provincial, de l'impôt sur le revenu des particuliers, des redevances provinciales et de la taxe de vente, l'industrie énergétique paie d'autres droits comme les taxes foncières, les loyers et les primes, et les taxes municipales. En 2015, les sommes versées au gouvernement fédéral ont totalisé 7,8 milliards de dollars, et dix autres milliards ont été versés à plusieurs gouvernements provinciaux et administrations municipales.

Les projets canadiens liés au pétrole et au gaz naturel sont désavantagés par rapport aux projets américains en raison du régime fiscal accordé là-bas aux investissements. Cette situation va empirer quand la nouvelle loi fiscale que viennent d'adopter les États-Unis – et qui marque la plus importante réforme fiscale depuis les années 1980 – sera mise en application. En vertu de cette loi, l'impôt fédéral des sociétés est passé de 35 % à 21 %, et la plupart des dépenses en capital sont déductibles à 100 % jusqu'en 2023.

La concurrence est féroce, et le Canada doit s'assurer qu'il ne sera pas à la traîne.

CONCLUSION : FOURNIR AU RESTE DU MONDE L'ÉNERGIE DE DEMAIN

L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel pourrait être un des fournisseurs d'énergie les plus durables de la planète, à un moment où la performance environnementale et l'exploitation responsable des ressources sont plus nécessaires que jamais. Notre industrie va favoriser la croissance économique du Canada et multiplier les débouchés pour les générations à venir. Nous pouvons être la source d'énergie de demain pour le reste du monde.

Pour que notre pétrole et notre gaz naturel fassent partie du futur bouquet énergétique mondial, il est urgent de régler les défis auxquels est confrontée l'industrie canadienne. Si nous ne voulons pas laisser passer cette occasion, nous devons surmonter les obstacles nuisant à notre croissance, par exemple : difficulté d'accès aux marchés et manque de compétitivité, alourdissement du fardeau réglementaire, politiques fiscales inéquitables au Canada et diminution des investissements dans les technologies propres.

Les membres de l'industrie et les gouvernements et administrations pourraient (et devraient) veiller à ce que l'exploitation responsable de nos ressources se poursuive, afin d'offrir emplois et prospérité aux Canadiens tout en valorisant les pratiques durables et les procédés à faibles émissions de carbone.

Nous voulons mettre en place au Canada une stratégie énergétique qui reflétera les valeurs chères à notre pays – transparence, dur labeur, possibilités, dynamisme économique et leadership environnemental.

L'ACPP tient à collaborer avec les gouvernements et les administrations en vue d'établir un cadre qui générera de réels changements. L'industrie peut stimuler la croissance économique, créer des emplois et générer la prospérité pour tous.

Travaillons ensemble pour définir une vision globale de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel, dont tous les Canadiens seront fiers.

Notre industrie va favoriser la croissance économique du Canada et multiplier les débouchés pour les générations à venir. Nous pouvons être la source d'énergie de demain pour le reste du monde.



BIBLIOGRAPHIE

- Bazel, P. et J. Mintz (2017). *Whether it is the U.S. House of Senate Tax Cut Plan – It's Trouble for Canadian Competitiveness*.
- Cameron, S., H. Lao et C. Matier (2015). *Incidences financières de la baisse des prix du pétrole*, Bureau du directeur parlementaire du budget, Ontario. http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/dpb-pbo/YN5-74-2015-fra.pdf
- ACPP (2016). *CAPP Discussion Paper on Implementing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples in Canada*.
- ACPP (2017). *Crude Oil Forecast, Markets and Transportation 2017*.
- Chemical and Engineering News (2014). *A New Way of Fracking*. <https://cen.acs.org/content/cen/articles/92/i19/New-Way-Fracking.html>
- Ernst & Young (2017). *Global Oil and Gas Tax Guide 2017*.
- Finance Alberta (2017). « Budget 2017 », in *Fiscal Plan: Revenues*. <https://open.alberta.ca/dataset/aa40ded0-75b3-48fe-9bbf-ea33802b8825/resource/da23ee3c-b79c-4971-8f75-e28ab7684983/download/fiscal-plan-complete.pdf>
- Fortin, N.M. et T. Lemieux (2015). « *Changes in Wage Inequality in Canada: An Interprovincial Perspective* », *Canadian Journal of Economics*. http://faculty.arts.ubc.ca/nfortin/FortinLemieux_Inequality_%20provinces.pdf
- Halliburton Energy Services (2014). *The Secretary of Energy Advisory Board Task Force Draft Report on FracFocus 2.0*, U.S. Department of Energy.
- Halliburton Energy Services (2017). *CleanWaveSM Water Treatment Service, mobile service for produced and flow back water*. http://www.halliburton.com/en-US_stimulation_public/ps/stimulation/water-solutions/cleanwave.page?pageid=4975&navid=2427?node-id=h8cyv98a
- Agence internationale de l'énergie (2017). *World Energy Outlook 2017*. <https://www.iea.org/weo2017/>
- Ipsos (2017). *Global Energy Pulse*.
- KPMG in Canada (2016). *A Guide to Oil and Gas Taxation in Canada 2016*.
- Petroleum Labour Market Information (2015). *HR Trends and Insights: Diversity in Canada's Oil and Gas Workforce*. <https://careers-oil-gas.s3.amazonaws.com/publications/11/en/hrt-diversity-report-final.pdf>
- Prism Economics and Analysis (2017). *Impacts of Oil and Gas Industry Expenditures in 2015 on the Canadian Economy*.
- Statistique Canada (2017). *Tableau 029-0046 – Dépenses en immobilisations et réparations, actifs corporels non résidentiels, selon le Système de Classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada, annuel (dollars x 1 000 000), base de données CANSIM*. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=0290046&retrLang=fra>
- Statistique Canada (2017). *Tableau 379-0031 – Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de Classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), mensuel (dollars x 1 000 000)*. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3790031>
- UN DESA (2017). *The World Population Prospects, 2015 Revision*.

1. UN DESA, 2017. *The World Population Prospects, 2015 Revision*.
2. IEA, 2017. *The World Energy Outlook 2017*.
3. Ibid.
4. ACPP, 2017. *Crude Oil Forecast, Markets and Transportation 2017*.
5. Ipsos, 2017. *Global Energy Pulse*.
6. Worley Parsons, 2014. *An International Comparison of Leading Oil and Gas Producing Regions*.
7. ACPP, 2017. *Crude Oil Forecast, Markets and Transportation 2017*.
8. Statistique Canada, 2017. *Tableau 029-0046*.
9. Statistique Canada, 2017. *Tableau 379-0031*.
10. Prism Economics, 2017. *Impacts of Oil and Gas Industry Expenditures in 2015 on the Canadian Economy*.
11. Fortin, N.M. and Lemieux, T., 2015. "Changes in Wage Inequality in Canada: An Interprovincial Perspective" in *Canadian Journal of Economics*.
12. ACPP, 2016. *CAPP Discussion Paper on Implementing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples in Canada*.
13. Petroleum Labour Market Information, 2015. *HR Trends and Insights: Diversity in Canada's Oil and Gas Workforce*.
14. Worley Parsons, 2014. *An International Comparison of Leading Oil and Gas Producing Regions*.
15. Ernst & Young, 2017. *Global Oil and Gas Tax Guide 2017*.
16. Ernst & Young, 2017. *Global Oil and Gas Tax Guide 2017*.
17. Bazel, P. and Mintz, J., 2017. *Whether it is the U.S. House or Senate Tax Cut Plan – It's Trouble for Canadian Competitiveness*.

ACPP

LES PRODUCTEURS DE PÉTROLE
ET DE GAZ NATUREL DU CANADA

capp.ca/rapportseconomiques

2018-9302